

30 DEC. 2013

Service Courrier

30 DEC. 2013

Bureau des Politiques
Publiques

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES
ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE PEZENAS

SEANCE du 19 DECEMBRE 2013
(2^{ème} séance sans quorum)

DLB 999/13

L'an deux mille treize et le Jeudi 19 Décembre à 17h00, les membres du Comité Syndical du SICTOM de la Région de Pézenas se sont réunis en session ordinaire, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain VOGEL-SINGER, Président.

Présents : MM. Robert BAISSÉ, Guilhem BONNARIC, Adam DA SILVA, André GALINIER, Alain HUC, Yves LAUGE, Michel LOUP, Pierre MARHUENDA, Michel ODILE, Guy ROUDIER, Alain RYBAUX, Alain SENEGAS.

Absents excusés : Mme Nathalie ESTELLON
MM. Bernard CHAUD, Henri GRANIER, Robert GELY, Philippe HUPPE, Alain SENEGAS.

Objet : Décision modificative

Monsieur le Président rappelle dans le cadre de la création de la SEM PER, des virements doivent être réalisés pour abonder les comptes courants de la SEM PER (chargé de l'élimination des déchets, selon les modalités suivantes :

Section investissement :

Cette DM 2 est la suivante :

Compte 261 Titres de participation :	- 360 000 €
Compte 23139 Quai de transfert Agde :	- 700 000 €
Compte 2318 Autres immobilisations :	- 100 000 €
Compte 274 (Dépenses) Prêts :	+1 160 000

Section de fonctionnement :

Article 6455 Assurances du personnel :	- 20 000 €
Article 6534 Cotisation sécurité sociale des élus :	+ 20 000 €

Le Comité Syndical,

Ouï l'exposé de son Président,

Après en avoir délibéré à l'unanimité.

APPROUVE la décision modificative.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jours, mois et an susdits.

SOUS-PREFECTURE BEZIERS
REÇU LE

3 0 DEC. 2013

Bureau des Politiques
Publiques

Le Président,


Alain VOGEL-SINGER


SICTOM PEZENAS - AGDE
REÇU LE

3 0 DEC. 2013

Service Courrier